

**Rapport pour la commission
permanente du conseil régional
AVRIL 2015**

*Présenté par
Jean-Paul Huchon
Président du conseil régional
d'Île-de-France*

**ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA
POLITIQUE REGIONALE DES « JARDINS SOLIDAIRES » EN ILE-DE-
FRANCE
(PREMIERE AFFECTATION) AVRIL 2015**

Chapitre budgétaire 907 « Environnement »
Code fonctionnel 71 « Actions transversales »
Programme HP 71-007 « Soutien aux démarches de développement durable » -
Action 17100701 « Soutien aux démarches de développement durable »

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS	4
PROJET DE DELIBERATION	6
ANNEXE 1 A LA DELIBERATION	8
ANNEXE 2 A LA DELIBERATION	11

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent rapport a pour objet d'attribuer 4 subventions et de proposer l'affectation d'un montant de **29 870 €** d'autorisation de programme prélevé sur le chapitre 907 « Environnement » Code fonctionnel 71 « Actions transversales » Programme HP 71-007 « Soutien aux démarches de développement durable » - Action 17100701 « Soutien aux démarches de développement durable » du budget 2015.

Ces opérations relèvent de la politique régionale des « Jardins solidaires en Ile-de-France » votée par délibération **CR n° 66-11 du 24 juin 2011 et complétée par la délibération CR n°44-12 du 29 juin 2012 et par la délibération CR n°108-13 du 21 novembre 2013**. Cette délibération permet à des associations, collectivités locales ou établissements publics de porter la création ou l'aménagement d'un jardin solidaire. L'aide régionale (en investissement) est plafonnée à 10 000 € maximum par projet dans la limite de 50 % du total du projet.

Ce rapport vous propose de participer à la réalisation des 4 opérations suivantes.

Structure	Jardin	Adresse	Surface	Subv° Demandée	Taux d'intervention
La licorne	La ferme de Villateneuse : un site agri culturel experimental aux portes de Paris	13 Nord Villeteuse Avenue Jean Batiste Clément 93 000 Villeteuse	27 000m ²	10 000,00	48,64%
Espace Césame sauvegarde du Val d'Oise	Atelier jardin solidaire	Espace Cesame la maison ruess 75 bis chemin de Halage 95610 Eragny sur Oise	8500m ²	5 483,00	50,00%
Jardins de Wilma	Créer un jardin partagé en bas d'immeubles	angle 2 rue anatole France et 3 villa Guy de Maupassant 91 860 Epinay sous Sénard	300m ²	4 387,00	50,00%
Association Elan d'Argile	Le Clos de la Rayure	71 avenue jean Jaurès 94100 Saint Maur des Fossés	800m ²	10 000,00	36,10%
TOTAL				29 870,00	

4 dossiers ont été instruits. Le jury, composé d'élus, d'organismes associés (ARENE, AEV, CERVIA, Natureparif, et l'Atelier) et de fédérations (Jardins Familiaux, FNARS, Graine de Jardins) s'est réuni le 15 janvier 2015, et a émis un avis favorable pour ces 4 dossiers.

Ces opérations vous sont présentées dans les fiches projet annexées à la délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le président du Conseil régional
d'Ile-de-France**



JEAN-PAUL HUCHON

PROJET DE DELIBERATION**DU
ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE REGIONALE DES
« JARDINS SOLIDAIRES » EN ILE-DE-FRANCE
(PREMIERE AFFECTATION) AVRIL 2015**

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** La délibération du Conseil régional n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission Permanente ;
- VU** La délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier de la Région Île-de-France ;
- VU** La délibération n°CR 66-11 du 24 juin 2011 relative aux « Jardins solidaires » en Ile-de-France
- VU** La délibération n°CR 44-12 du 29 juin 2012 relative aux « Jardins solidaires » en Ile-de-France
- VU** La délibération n°CR 108-13 du 21 novembre 2013 relative aux « Jardins solidaires » en Ile-de-France
- VU** Le budget de la Région Ile-de-France pour 2015 ;
- VU** Le rapport CP 15- présenté par monsieur le président du conseil régional d'Ile-de-France
- VU** L'avis de la commission de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Energie ;
- VU** L'avis de la commission des Finances, de la Contractualisation et de l'Administration Générale ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article premier :

Décide de participer au titre du dispositif « Jardins solidaires » en Ile-de-France au financement des projets détaillés en annexe 2 (fiches projet) à la présente délibération, par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **29 870 €** .

Affecte une autorisation de programme de **29 870 €** disponible sur le chapitre 907 «Environnement» code fonctionnel 71 «Actions transversales», Programme HP 71-007 (171007) « Soutien aux démarches de développement durable » - Action 17100701 « Soutien aux démarches de développement durable » du budget 2015, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Structure	Jardin	Adresse	Surface	Subv° Demandée	Taux d'intervention
La licorne	La ferme de Villateneuse : un site agri culturel experimental aux portes de Paris	13 Nord Villetaneuse Avenue Jean Batiste Clément 93 000 Villetaneuse	27 000m ²	10 000,00	48,64%
Espace Césame sauvegarde du Val d'Oise	Atelier jardin solidaire	Espace Cesame la maison ruess 75 bis chemin de Halage 95610 Eragny sur Oise	8500m ²	5 483,00	50,00%
Jardins de Wilma	Créer un jardin partagé en bas d'immeubles	angle 2 rue anatole France et 3 villa Guy de Maupassant 91 860 Epinay sous Sénard	300m ²	4 387,00	50,00%
Association Elan d'Argile	Le Clos de la Rayure	71 avenue jean Jaurès 94100 Saint Maur des Fossés	800m ²	10 000,00	36,10%
TOTAL				29 870,00	

**Le président du Conseil régional
d'Ile-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION

Etat récapitulatif Jardins solidaires

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/04/2015	N° de rapport :	R0007318	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	71 - Actions transversales
Programme :	171007 - Soutien aux démarches de développement durable
Action :	17100701 - Soutien aux démarches de développement durable

Dispositif :	00000729 - Jardins solidaires en Ile de France
---------------------	--

Dossier :	14017012 - JS LE CLOS DE LA RAYURE ELAN D ARGILE		
Bénéficiaire :	P0030155 - L'ELAN D'ARGILE		
Localisation :	SAINT-MAUR-DES-FOSSES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	20421

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
27 700,00 €	TTC 36,1 %	10 000,00 €	

Dossier :	15004666 - JS Créer un jardin partagé en bas d'immeubles JARDIN WILMA		
Bénéficiaire :	P0022527 - LES JARDINS DE WILMA		
Localisation :	EPINAY-SUR-SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	4 387,00 €	Code nature :	20421

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
8 774,00 €	HT 50 %	4 387,00 €	

Dossier :	15004670 - JS ATELIER JARDIN SOLIDAIRE CESAME		
Bénéficiaire :	R31029 - SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DU VAL D'OISE		
Localisation :	ERAGNY		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	5 483,00 €	Code nature :	20421

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
10 966,00 €	TTC 50 %	5 483,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/04/2015	N° de rapport :	R0007318	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	907 - Environnement
Code fonctionnel :	71 - Actions transversales
Programme :	171007 - Soutien aux démarches de développement durable
Action :	17100701 - Soutien aux démarches de développement durable

Dispositif :	00000729 - Jardins solidaires en Ile de France
---------------------	--

Dossier :	15004672 - JS LA FERME DE VILLETANEUSE : UN SITE AGRI-CULTUREL EXPÉRIMENTAL AUX PORTES DE PARIS LA LICORNE		
Bénéficiaire :	P0004038 - LA LICORNE		
Localisation :	VILLETANEUSE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	20421

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
20 560,00 €	TTC	48,64 %	10 000,00 €

Total sur le dispositif 00000729 - Jardins solidaires en Ile de France :	29 870,00 €
---	-------------

Total sur l'imputation 907 - 71 - 171007 - 17100701 :	29 870,00 €
--	-------------

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION

FICHES PROJETS Jardins solidaires

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017012
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : JS LE CLOS DE LA RAYURE ELAN D ARGILE
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	27 700,00 €	36,10 %	10 000,00 €
Montant Total de la subvention			10 000,00 €

Imputation budgétaire : 907-71-20421-171007-200
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L'ELAN D'ARGILE
 Adresse administrative : 71 AVENUE JEAN JAURES
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
 Statut Juridique : Association
 Représentant : MME ALEXANDRA TOLLET

Date de publication au JO : 5 octobre 2012

N° SIRET : 79096953900010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France
 Rapport Cadre : CR66-11 modifié du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 9 avril 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 9 avril 2016
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Il s'agit d'une création d'un jardin partagé permettant d'employer 3 personnes en réinsertion professionnelle ou/ et sociale. Il s'agit d'un jardin vivrier d'aspect monastique, implanté de façon culturale bio - dynamique, et permaculture. Ce projet de jardin solidaire présente un intérêt particulier auprès des citoyens ayant rompus avec leurs racines agraires, du fait de son aspect médiéval, et surtout vivrier, proche de l'autarcie, donnant ainsi un éclairage certain vers d'autres valeurs favorisant le retour à une vie saine d'échanges et de partage
 La superficie du terrain est de 1000m²

Moyens mis en œuvre :

Organisations de stages de formation jardinière, d'échange et de partage du végétal, du potager, cueillette des cultures.

Localisation géographique :

- SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
ETUDE PREALABLE DE LA QUALITE DES SOLS	300,00	1,08%	REGION	10 000,00	36,10%
AMENAGEMENT DU TERRAIN	3 000,00	10,83%	Cotisations, dons manuels ou legs	6 500,00	23,47%
REALISATION DE CHEMINEMENT ET DE CLOTURE	7 500,00	27,08%	FINANCEMENTS PRIVES	6 909,36	24,94%
ACHATS DE PETITS MATERIELS	4 385,41	15,83%	BENEVOLAT	4 290,64	15,49%
INSTALLATION DE RECUPERATEUR D EAU	1 403,75	5,07%	Total	27 700,00	100,00%
ABRIS DE JARDIN	3 000,00	10,83%			
PLANTATION	3 150,00	11,37%			
BENEVOLAT	4 290,64	15,49%			
ACQUISITION COMPOSTEUR	75,85	0,27%			
REALISATION ESPACE COMMUN	594,35	2,15%			
Total	27 700,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	10 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004666
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : JS CREER UN JARDIN PARTAGE EN BAS D'IMMEUBLES JARDIN WILMA

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	8 774,00 €	50,00 %	4 387,00 €
	Montant Total de la subvention		4 387,00 €

Imputation budgétaire : 907-71-20421-171007-200
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES JARDINS DE WILMA
 Adresse administrative : 48 RUE HONORE DE BALZAC
 91860 EPINAY-SOUS-SENART
 Statut Juridique : Association
 Représentant : MME WILMA VAN DEN BROEK PRESIDENTE

Date de publication au JO : 23 juin 2012

N° SIRET : 75306706500015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France
 Rapport Cadre : CR66-11 modifié du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 9 avril 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 9 avril 2016
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Avec la participation des habitants, le projet consiste à créer un jardin partagé en bas des immeubles. L'aménagement et le mobilier seront constitués, le plus possible de matériaux issus de la récupération. Il s'agit de construire des liens intergénérationnels et culturels grâce à la concertation participative, les animations qui auront lieu autour de ce jardin.

(Animation de jardinage, stand avec des animateurs avec un croquis de l'espace à aménager, atelier de jardinage, plantation).

Superficie du terrain 300 m²

Public(s) cible(s) :

Habitants

Localisation géographique :

- EPINAY-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
AMENAGEMENT DE TERRAIN	4 444,75	50,66%
ACAHT DE PETITS MATERIELS	236,98	2,70%
INSTALLATION RECUPERATEUR EAU DE PLUIE	137,60	1,57%
PLANTATIONS ALIGNEMENT	2 017,44	22,99%
ACQUISITION DE COMPOSTEURS	237,23	2,70%
BENEVOLAT	1 700,00	19,38%
Total	8 774,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
BAILLEURS SOCIAL	2 486,38	28,34%
COMMUNE EPINAY	200,62	2,29%
REGION	4 387,00	50,00%
BENEVOLAT	1 700,00	19,38%
Total	8 774,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	4 387,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Jardins solidaires en Ile de France	4 983,00 €
	Montant total	4 983,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004670
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : JS ATELIER JARDIN SOLIDAIRE CESAME

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	10 966,00 €	50,00 %	5 483,00 €
Montant Total de la subvention			5 483,00 €

Imputation budgétaire : 907-71-20421-171007-200
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DU VAL D'OISE
 Adresse administrative : 20 RUE LECHARPENTIER
95300 PONTOISE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Christian BONNAFOUX, Président

Date de publication au JO : 4 novembre 1967

N° SIRET : 78411526300039

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France
 Rapport Cadre : CR66-11 modifié du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 9 avril 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 9 avril 2016
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Il s'agit d'un agrandissement et d'une restauration d'un jardin partagé permettant la mise en valeur d'un espace remarquable en limite des bords de l'Oise.

Ce projet maraîcher et de biodiversité sera ouvert aux écoles primaires de la ville et associations. Il permettra de sensibiliser plus de 100 jeunes stagiaires de l'espace dynamique d'insertion CESAME à l'environnement.

12 salariés du chantier d'insertion liaison douce et accessibilité pourront mettre en application leurs compétences.

Superficie du terrain 8 500m²

Public(s) cible(s) :

Ouverture aux associations locales

Localisation géographique :

- ERAGNY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
ETUDE PREALABLE DU SOL	1 056,00	9,63%	REGION	5 483,00	50,00%
REALISATION DE CHEMINEMENT ET CLOTURES	613,80	5,60%	AUTOFINANCEMENT	3 683,00	33,59%
ACHAT DE PETITS MATERIELS	1 966,97	17,94%	BENEVOLAT	1 800,00	16,41%
INSTALLATION RECUPERATEUR EAU DE PLUIE	928,97	8,47%	Total	10 966,00	100,00%
ABRIS DE JARDIN	2 000,00	18,24%			
PLANTATIONS ALIGNEMENT	2 600,23	23,71%			
BENEVOLAT	1 800,03	16,41%			
Total	10 966,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	5 483,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Emploi Insertion Environnement (EIE)	19 600,00 €
2012	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	4 000,00 €
2012	Soutien à la médiation	7 600,00 €
2012	ARSIE- Aide à l'investissement	4 500,00 €
2012	Campagne d'informatisation	70 063,00 €
2013	AVENIR Jeunes - Espaces de dynamique d'insertion	230 000,00 €
2013	Soutien à la médiation	7 000,00 €
2013	Emploi Insertion Environnement (EIE)	54 600,00 €

2014	Soutien à la médiation	7 000,00 €
2014	AVENIR Jeunes - Espaces de dynamique d'insertion	230 000,00 €
2014	Emploi Insertion Environnement (EIE)	35 000,00 €
2014	ARSIE- Aide à l'investissement	22 000,00 €
	Montant total	705 363,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004672
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : JS LA FERME DE VILLETANEUSE : UN SITE AGRI-CULTUREL EXPÉRIMENTAL AUX PORTES DE PARIS LA LICORNE
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	20 560,00 €	48,64 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 907-71-20421-171007-200
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA LICORNE
 Adresse administrative : 1 RUE DE LA SOLIDARITE
75019 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Mathieu SAUNIER, Président

Date de publication au JO : 2 mai 2009

N° SIRET : 51258498800020

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France
 Rapport Cadre : CR66-11 modifié du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 9 avril 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 9 avril 2016
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le projet consiste à créer un jardin partagé sur un terrain en friche de l'Université « Paris 13 Nord », lieu idéal pour y implanter une initiative de ferme pédagogique et un site agri-culturel.

L'Université dispose de terrains importants pour assurer un succès certain à l'implantation de cette ferme et de parcelles collectives à cultiver. Les habitants, les étudiants et les scolaires pourront profiter d'un support pédagogique innovant et participatif tout en profitant de la production.

Depuis plusieurs années, l'association propose de nombreuses activités d'insertion qui ne cessent d'évoluer et de s'accroître avec l'objectif de favoriser la réinsertion sociale et de permettre à des jeunes sortant de prison en aménagement de peine de rejoindre l'association en leur faisant découvrir les activités agri-culturel.

Il s'agit d'une mise en œuvre d'une diversité de techniques respectueuses de l'environnement, en promouvant des formes d'innovation associant les techniques naturelles et les apports issus des savoirs modernes produits par la chimie et l'agronomie.

Ce projet souhaite démontrer qu'il est possible de produire, à moindre coût et de manière naturelle, une quantité importante et diversifiée de cultures, répondant à la problématique alimentaire contemporaine en valorisant des circuits courts de distribution et promouvant une agriculture de proximité. Derrière les choix de culture, les aménagements et la signalétique utilisée, il s'agira de répondre à la vocation pédagogique, qui est l'enjeu central de ce site.

La superficie de la parcelle est de 27 000m²

Localisation géographique :

- VILLETANEUSE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
AMENAGEMENT TERRAIN	500,00	2,43%
REALISATION CHEMINEMENT ET CLOTURES	16 750,00	81,47%
ACHAT DE PETITS MATERIELS	360,00	1,75%
INSTALLATION RECUPERATEUR EAU	450,00	2,19%
BENEVOLAT	2 500,00	12,16%
Total	20 560,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION	10 000,00	48,64%
PLAINE COMMUNE	4 000,00	19,46%
UNIVERSITE PARIS 13	4 000,00	19,46%
FONDATION	2 560,00	12,45%
Total	20 560,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	E-inclusion - Fonctionnement	20 000,00 €
2013	E-inclusion - Investissement	3 372,00 €
	Montant total	23 372,00 €